



## Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 5 décembre 2017

Présidence	:	BÜNZLI Luc-Olivier
Ouverture de la séance	:	20h00
Appel nominal	:	24 membres présents – Quorum atteint
Excusés	:	5
Absent	:	1
Votations	:	À main levée
Clôture de la séance	:	21H26
Documents transmis avec la convocation	:	PV de la séance du 29 août 2017 Préavis 10/17, 11/17, 12/17

### ORDRE DU JOUR

- 1) Accueil - présences
- 2) Adoption de l'ordre du jour et du PV
- 3) Informations du Bureau du Conseil et courrier
- 4) Informations de la Municipalité
- 5) Préavis 12/2017 : Budget
- 6) Préavis 10/2017 : Fixation du plafond d'endettement ASIJ
- 7) Préavis 11/2017 : Modification des statuts ASIJ
- 8) Divers et propositions individuelles

\* \* \* \* \*

#### 1) OUVERTURE ET APPEL

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour cette séance du 5 décembre 2017. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

#### 2) ADOPTION DU PROCES-VERBAL ET DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est mis en discussion. L'ordre du jour est accepté tel que présenté.  
Annexé à la convocation, le procès-verbal de la séance du 29 août 2017 est mis en discussion.  
Page 1 : appel nominal : 25 membres présents ;  
Page 3 : sous « Construction » : stand => préciser stand de tir ;  
Page 4 : décision préavis 08/17 : 23 voix pour 1 abstention et 1 avis contraire ;

Page 5 : CHF 1'500.- de loyer : estimation du loyer qui sera demandé seulement pour l'appartement (sans le restaurant).

Avec 22 approbations et 2 abstentions, le procès-verbal y compris les modifications mentionnées ci-dessus est accepté.

### 3) INFORMATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET COURRIER

Selon demande de Catherine Winkler, lors de la séance précédente, et après écoute de l'enregistrement, la réponse de Denis Grosjean à la question sur la benne compactante des poubelles, n'a pas été correctement retranscrite : « Une étude avait été menée pour la benne des déchets encombrants et le résultat indiquait qu'il n'est pas plus économique de mettre une benne compactante pour ceux-ci. » Un amendement officiel est apporté au procès-verbal du 20.06.2017.

La Municipalité a demandé au Président la lecture du discours officiel du Préfet, M. Daniel Flotron, lors de l'inauguration du collège de Servion. Le Président procède donc à la lecture.

### 4) INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

#### **Etienne Cherpillod**

##### École ASIJ

L'inauguration du collège de Servion s'est très bien déroulée. Le problème des transports est toujours en cours, aucun nouvel horaire n'est prévu pour le moment, une réunion entre le préfet et les avocats a eu lieu hier soir. L'ASIJ ne peut rien communiquer pour le moment.

##### Forêts

Un peu moins de bostryches. Autrement, rien à signaler.

#### **Remy Favre**

##### Consommation d'eau

En plaçant des capteurs sur l'ensemble du réseau d'eau, une seule fuite a été trouvée. Le bureau Wiesmann de Mézières va procéder à une étude du trafic d'eau à Vucherens et sera aussi mandaté pour solutionner la hausse de débit et la recherche de fuites d'eau.

Vucherens désire connaître sa consommation d'eau générale.

La consommation d'eau pour 2017 sera élevée : sécheresse et période d'étiage se prolongent. Les trois sources sont à la peine. La production 2017, arrêtée au 30 novembre couvre 48,5% de la production indigène. La facture d'eau 2017 sera élevée.

Le collecteur pour les eaux usées La Gotte/Closy pose toujours un problème (mauvaises odeurs). Le 14 décembre aura lieu un enfumage du collecteur afin de détecter les éventuelles fuites. L'enfumage pourra se propager dans les habitations, mais est sans danger (produit à base de paraffine, indolore, incolore et non explosif) et sera fait sur un jour. Un Tous-Ménages sera transmis aux habitants.

#### **Urbain Cherpillod**

Déchèterie : le dépôt de gazon chez Eric Cherpillod ne sera plus possible dès fin 2017. Il n'y a pas de place pour cette benne dans la déchèterie actuelle, une étude est en cours.

Local du feu : installation de deux nouveaux containers à poubelles, afin de décharger ceux de la déchèterie.

## **Oxana Gueissaz**

### Transports publics

Dès le 10 décembre, la ligne 62 augmentera les fréquences de passage et la ligne Car Postal n°383 passera à Vucherens.

### APERO

L'aide au démarrage de l'association débutera en 2018. Les coûts augmenteront en 2019 à 130.-/habitants. Les tarifs horaires des parents placeurs augmenteront en 2018 et passeront de CHF 6,70.-/enfant à CHF 7,00/enfant.

### Divers

Monsieur Maurice Racine de Vucherens a fêté ses 90 ans.

## **Denis Grosjean**

### Sécurité routière

Deux séances importantes ont eu lieu en septembre. Lors de la présentation de la 2<sup>ème</sup> phase des options que les ingénieurs avaient étudiées, les 30 km/h dans tout le village ont été écartés. Le bureau a étudié la 3<sup>ème</sup> phase au mois de novembre. La théorie s'arrête et on va passer à la pratique. Il faudra aller à l'essentiel pour les investissements qui sont proposés et laisser de côté ce qui n'est financièrement pas réalisable. Lors du prochain Conseil, le bureau d'ingénieurs présentera les options possibles.

### PPA

Nous arrivons au terme des négociations avec les deux opposants et le SDT. Enquêtes complémentaires pour les deux propriétaires. Au mois de mars, un conseil spécial est prévu pour clore cette affaire.

### Constructions

Bâtiment communal : les lattes à tuiles ont été changées. Il faut également changer le berceau (sous pente), ce qui n'était pas prévu. Il faut rajouter environ 2'000.- sur les 95'000.- au total. Au Restaurant des Trois Suisses, les travaux se terminent fin janvier. Le futur occupant déménagera en février.

A l'Eglise, l'éclairage est presque terminé, il reste un projecteur à installer. Une manifestation pour marquer l'illumination de l'église aura lieu le mardi 19 décembre 2017. Un Tous-Ménages sera envoyé.

### Subventions communales pour les énergies renouvelables

Avec l'appui de la Commission Energie, nous avons mis à jour l'annexe au règlement communal sur le prélèvement et l'affectation d'une taxe spécifique sur l'énergie électrique (subventions communales pour les énergies renouvelables). Par rapport à l'ancienne annexe, certains montants ont été modifiés (bois de feu et installation chauffage par géothermie) et deux nouvelles subventions ont été ajoutées :

- Installation de chauffage par pompe à chaleur (PAC) air-eau
- Pose de capteurs solaires photovoltaïques

L'entrée en vigueur de cette annexe se fait avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2017. En effet, le montant à disposition sur le fond étant d'environ CHF 10'000.-, cet élargissement est possible. De plus, nous désirons favoriser les habitants qui ont déjà entamé des démarches pour les énergies renouvelables en 2017 sans attendre 2018.

### Budget

Il se veut prudent mais équilibré.

### ASIJ

Comme l'a cité le Préfet, M. Daniel Flotron, : « Ne vous laissez pas aveugler par ces détails momentanés, il s'agit de l'avenir de notre jeunesse. »

## 5) **PREAVIS 12/17 : BUDGET**

Commission de gestion : Catherine Winkler, Blaise Rion et H el ene Genet

### Pr esentation par la Municipalit e

Oxana Gueissaz informe qu'un exc edent de charges de CHF 47'380.- et quelques l eg eres augmentations sont au Budget. La Municipalit e veut diminuer les charges afin d' eviter d'augmenter les taxes.

### Rapport de la commission de gestion

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'accepter le Budget tel que pr esent e.

### Discussions

Le Pr esident passe en revue le budget page par page, suite  a la demande de Pierre B eda.

Suite aux questions de Pierre B eda et de Jean-Blaise Held, la Municipalit e et la boursi ere pr ecisent que :

- La rubrique « Autres b atiments »  a la page 1.3 sous compte « Electricit e » comprend les b atiments suivants : Eglise, d ech eterie et tous les b atiments communaux sauf le restaurant des Trois Suisses et la grande salle ;
- R emy Favre pr ecise qu'il n'est pas possible d' equilibrer les amortissements du local du feu avec le loyer demand e (les amortissements n'interviennent pas dans les calculs). Par rapport aux autres communes et aux heures d'utilisation, le loyer est correct ;
- Incin eration des d echets carn es, page 1.6 : les petits animaux ne sont pas factur es aux propri etaires, mais sont  a la charge de la commune, d'o u la diff erence avec les revenus ;
- Compte 710.36.55 APERO, page 1.7 : la commune est oblig ee de payer et n'a pas d'influence sur le montant;
- Augmentation de la facture sociale : n'est pas du ressort de la Commune. Plusieurs facteurs entre en ligne de compte, c'est une situation intercommunale, pas seulement de la commune ;
- Page 3 du r esum e : r esultat d'un exc edent de charges de CHF 47'380.-.

### D ecision

Le pr eavis 12/17 – Budget est accept e  a l'unanimit e.

## 6) **PREAVIS 10/2017 : FIXATION DU PLAFOND D'ENDETTEMENT ASIJ**

Commission : Andr e Savary, Fr ed erique Plasschaert Marengo, Catherine Winkler, Pierre Beda, Julien Mortier

### Pr esentation par la Municipalit e

Etienne Cherpillod informe que chaque commune de l'ASIJ est  a un tournant important de l' ecole du Jorat. Vucherens n'est pas la premi ere commune  a voter, une commune a d'ailleurs d ej a refus e. Cette augmentation va permettre la construction du Coll ege de Carrouge et ceci afin de regrouper les  el eves, rationaliser l'accueil de midi et respecter les nouvelles obligations de 2018. Le nouveau coll ege devra ouvrir en 2021.

Il faudra  egalement investir pour l'entretien du toit du coll ege du Raffort.

C'est un plafond d'endettement et il ne sera pas obligatoirement compl etement d epens e (tous les d etails sont sur le pr eavis).

8 communes sur 10 doivent accepter le plafond d'endettement, il en va de l'avenir de notre r egion.

### Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

### Discussion

Suite aux questions de Valérie Hirt, André Savary, Jean-Blaise Held, Julien Mortier et Pierre Béda, la Municipalité précise que :

- Dès 2022, la facture pour les habitants sera environ de CHF 1'000.- de plus par élève, environ CHF 60'000.- de plus pour Vucherens ;
- A ce jour, les communes de Syens, Ropraz et Corcelles ont acceptés et Savigny a refusé. Si deux communes refusent, c'est la majorité qui l'emporte. Si la majorité des communes refusent, les petits collèges resteront ouverts, il faudra trouver des solutions pour les pauses de midi pour les enfants et les heures de gymnastique ne seront pas respectées, entre autres ;
- Le carrelage du Raffort va être refait, car il est usé.

### Décision

Le préavis 10/ 2017 est accepté.  
(19 voix pour, 1 avis contraire, 4 abstentions)

#### **6) PREAVIS 11/2017 : MODIFICATION DES STATUTS ASIJ**

Commission : André Savary, Frédérique Plasschaert Marengo, Catherine Winkler, Pierre Beda, Julien Mortier

### Présentation par la Municipalité

Etienne Cherpillod informe que ce préavis est soumis à toutes les communes concernées comme présenté. Adaptation de quelques articles des statuts par le comité de direction et mise à jour des statuts.

### Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

### Discussion

Suite aux questions de Julien Mortier et Blaise Rion, la Municipalité précise que :

- Le Président du législatif doit mettre un délégué par commune, pour la durée de la législature, mais s'il y a des fusions, on ne sait pas encore ;
- Les communes ont toutes le même texte, s'il y a des désaccords, ce sera revoté.

### Décision

Le préavis 11/ 2017 est accepté.  
(22 voix pour, 2 abstentions)

#### **6) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

### Plafond d'endettement de l'ASIJ – Frédérique Plasschaert Marengo

Frédérique Plasschaert Marengo demande s'il y a un moyen d'obtenir les résultats du vote des autres communes. Etienne Cherpillod précise qu'il va transmettre au Président les résultats le 15 décembre, date des derniers votes, et le Président communiquera les résultats aux membres du Conseil.

#### Horaires des bus scolaires – Valérie Hirt

Valérie Hirt informe qu'elle a reçu une copie d'un courrier écrit par le Directeur des Ecoles qui informe qu'un nouvel horaire des bus scolaires sera communiqué lundi 11 décembre. Etienne Cherpillod informe qu'il s'agit d'une erreur de communication, car pour le moment, il n'y a pas de changement d'horaire prévu. Il va se renseigner et informer les personnes concernées.

#### Consommation d'eau – Fabienne Wampfler

Fabienne Wampfler demande s'il ne faudrait pas informer les habitants des fuites d'eau, afin que chacun fasse attention à leur installation privée. Un robinet qui fuit goutte à goutte représente 44 m<sup>3</sup> d'eau par an, et on ne s'en rend pas forcément compte. Rémy Favre précise que c'est correct et que ces petites fuites font des grandes rivières, mais que cela est très difficile à détecter.

#### Sécurité routière – Pierre Beda

Pierre Beda informe qu'il faudrait peut-être envisager d'informer les parents pour qu'ils apprennent à leur enfant comment se comporter sur la route. Un enfant de 4-5 ans faisait de la trottinette au milieu de la route.

#### Endroit de récupération à la déchèterie – Frédérique Plasschaert Marengo

Frédérique Plasschaert Marengo demande si une solution a été trouvée pour aménager un endroit de récupération à la déchèterie. Urbain Cherpillod rappelle que le grand problème de la déchèterie est le manque de place, ce point n'est pas oublié, mais impossible pour le moment.

Le président remercie la Municipalité.

Le Président souhaite une belle fin de soirée à tous les membres.

La séance est levée à 21H26.



Président  
Luc-Olivier Bünzli



Secrétaire  
Véronique Schrago